



AIR CANADA

Communiqués

Air Canada et l'APAC sont informées de la décision de l'arbitre

MONTREAL, le 30 juill. 2012 /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle et l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) ont été informées de la décision de l'arbitre, M. Douglas Stanley, à l'issue du processus d'arbitrage de l'offre finale, qui s'est déroulé conformément à la *Loi sur la protection des services aériens*

Le choix de l'arbitre, qui s'est porté sur l'offre finale d'Air Canada, conduit à la conclusion d'une nouvelle convention collective avec l'APAC après 19 mois de négociation et de médiation. L'entente de cinq ans sera en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 2016.

« La décision rendue aujourd'hui par l'arbitre, M. Douglas Stanley, met un terme au processus visant à conclure une nouvelle convention collective avec nos pilotes après de nombreux mois de négociation et de médiation, a affirmé Calin Rovinescu, président et chef de la direction. Cette entente permet de maintenir la rémunération et les avantages sociaux de nos pilotes dans le quartile supérieur de l'industrie nord-américaine du transport aérien, ainsi que d'assurer la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées de la Société. Parallèlement, elle nous donne la souplesse nécessaire pour être concurrentiels dans l'industrie actuelle. Cette entente, la dernière qu'il restait à conclure avec nos principaux groupes de travailleurs au Canada, met un terme à de longues et difficiles négociations collectives. Nous pouvons maintenant aller de l'avant avec nos employés en vue de faire d'Air Canada un transporteur véritablement rentable pour le bien de tous les intervenants. »

Air Canada ne formulera aucun autre commentaire étant donné que les détails de la nouvelle convention collective sont actuellement communiqués aux employés.

L'APAC représente 3 000 pilotes au service d'Air Canada.

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 175 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 59 villes au Canada, 56 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 356 destinations dans 193 pays. En 2012, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE : AIR CANADA

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 